Date de génération de ce justificatif : 08/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CASAMILA – Constitution de société

Référence : L026758

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 4 octobre 2024 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP du 28/08/2024 , il a été constitué une SARL dénommée CASAMILA.Siège social: 9 La Brousselle 22800 Saint-Donan.Capital: 100€.Objet: Achat et vente de biens immobiliers dont l'activité de marchand de biens. Gérance: Mme Sylvie Le Guénic, 9 La Brousselle 22800 Saint-Donan Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Saint-Brieuc.

Consulter cette annonce en ligne